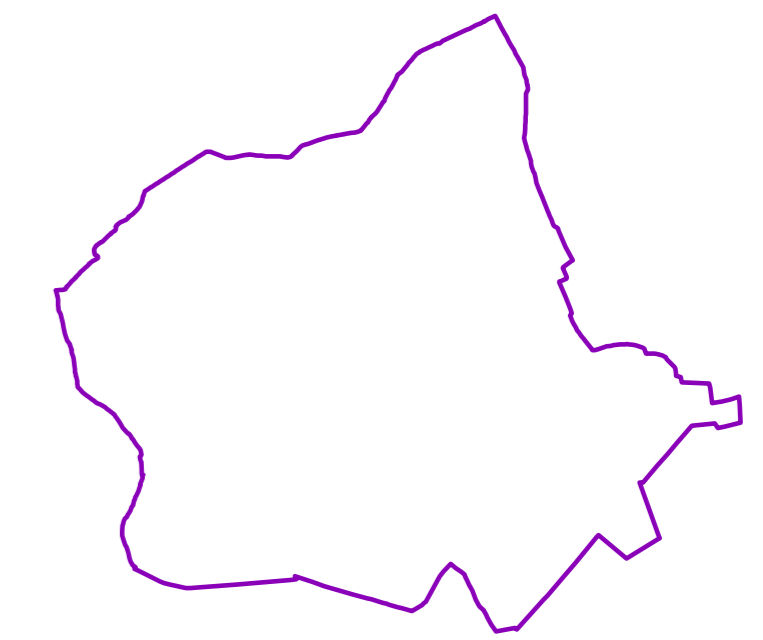


# NOISEAU

## Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)



PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE  
05 JUL. 2018  
ARRIVEE

Projet approuvé - Juin 2018

Échelle : 1 / 5000°

### LEGENDE

-  Limite de commune
-  Limite de la zone ou du secteur
- UEc** Zone urbanisée (désignation de la zone ou du secteur)
- AU** Zone à urbaniser
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle
-  Espaces Boisés Classés au titre de l'Art. L113-1 du Code de l'Urbanisme
-  Espace paysager identifié au titre de l'article L151-23
-  Espace paysager identifié au titre de l'article L151-19
-  Mur ou clôture identifié(e) au titre de l'article L151-19
-  Emplacement réservé: Piste cyclable Conseil Départemental
-  Bande de protection des lisières des massifs boisés de plus de 100 ha, au titre du SDRIF
-  Front urbain d'intérêt régional identifié au SDRIF

